



HAL
open science

Exposition au bruit, gêne sonore, plainte et mobilisation habitante : de la cohabitation à l'appropriation de l'espace-temps nocturne festif. Étude de cas des centres-villes de Caen et Rennes

Etienne Walker

► To cite this version:

Etienne Walker. Exposition au bruit, gêne sonore, plainte et mobilisation habitante : de la cohabitation à l'appropriation de l'espace-temps nocturne festif. Étude de cas des centres-villes de Caen et Rennes. *Norois*, 2015, 234, pp.7-28. 10.4000/norois.5456 . hal-01643264

HAL Id: hal-01643264

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-01643264>

Submitted on 13 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Exposition au bruit, gêne sonore, plainte et mobilisation habitante :
de la cohabitation à l'appropriation de l'espace-temps nocturne festif
Étude de cas des centres-villes de Caen et Rennes*

Introduction

Ces dernières années, la création de collectifs et d'associations de riverains se mobilisant contre les débordements des pratiques festives nocturnes à Caen et Rennes notamment nous a amené à nous intéresser aux cohabitations nocturnes dans les hypercentres de ces villes. La production récente de textes et dispositifs (charte de la vie nocturne, médiation de rue, arrêtés, fermetures administratives) par les pouvoirs locaux est encore le signe de l'actualité des questions relatives à la fête nocturne. Plus précisément, l'étude porte sur les quartiers Écuyère et Port à Caen et Sainte-Anne à Rennes, espaces présentant à la fois une offre et des pratiques festives nocturnes à proximité d'habitat dense.

Les pratiques festives ont fait l'objet de recherches, notamment en géographie (Deleuil, 1994 ; Charlier, 2004) et en sociologie (Bonny, 2012 ; Moreau, Pecqueur, 2009). Ces chercheurs ont noté la diffusion des pratiques festives à partir des lieux de sociabilité nocturne institués (bars, discothèques, etc.) et des appartements dans l'espace public de la rue essentiellement chez les populations jeunes et étudiantes. Ces pratiques constituent un rite de passage vers l'âge adulte, marquées notamment par la recherche de l'ivresse (Desjeux, Jarvin, Taponier [dir.], 1999) et le bruit de comportement qui peut en découler. Cette extension spatiale pose un nouveau problème de cohabitation. Si la question des interactions entre fêtards a été traitée, les interactions entre sortants et riverains, plus indirectes puisque passant essentiellement par la perception auditive, n'ont pas ou peu été caractérisées : les « dormeurs » perçoivent les bruits produits par les « fêtards » à proximité directe de leur logement.

Cette publication a donc pour principal objet de caractériser les ambiances sonores nocturnes afin de les confronter aux vécus, perceptions et mobilisations habitantes. Si ce type de démarche existe déjà pour d'autres types de bruits (Faburel, 2003), l'étude des bruits « de comportement » s'est principalement intéressée aux « bruits de voisinage » et aux ressentis des riverains (Amphoux, Leroux, 1989) en occultant les niveaux sonores sur lesquels se basent justement ces mêmes ressentis. D'autres travaux (Léobon, 1999 ; Moreau, Pouvereau, 2004) ne sont pas réellement parvenus à traiter l'articulation entre bruit festif, gêne sonore, plainte et mobilisation, éléments qu'il nous apparaît primordial de ne pas séparer dans l'analyse. Cette étude vise ainsi plus largement à interroger la place du sonore en géographie. On considère que la production comme la perception des phénomènes sonores doivent être considérées comme l'expression de territorialités (Faburel, 2003). L'hypercentre nocturne est considéré comme un espace-temps partagé, co-habité, mais également disputé voire défendu. Par leurs représentations, pratiques et stratégies, certains groupes lui confèrent un statut conflictuel et négocié, autour d'un enjeu cristallisant leurs positions antagoniques : les pratiques festives et leurs implications sonores. Le bruit constitue ici un enjeu double : d'un côté, il constitue le simple marquage des pratiques festives dans l'espace le temps de la nuit, de l'autre, il est potentiellement symbole d'une irruption dans l'espace privé du chez-soi. Les tentatives d'habitants pour s'approprier cet espace-temps se développent par le bruit (à travers la gêne qu'il suscite), et pour le bruit, dans le but de le faire cesser, et interrogent plus largement la légitimité de l'usage festif dans la ville nocturne. À travers l'étude de ces conflits de proximité (Melé, 2006), nous entendons contribuer à l'analyse des luttes pour l'appropriation de l'espace urbain (Ripoll & Veschambre, 2006), dans une perspective propre à la géographie sociale.

Méthodologie de recherche

La première méthode employée est celle de l'observation de terrain. Dans chacun des espaces observés, l'affluence des sortants était caractérisée en termes d'âge, de nombre de personnes et de type de pratique festive. Le niveau sonore a été quantifié à l'aide d'un sonomètre (classe 2, homologué selon la norme IEC 61672-1), avec des temps de mesure oscillant entre 2 et 3 minutes, moyennés (Leq), suivant une pondération se rapprochant au mieux de la sensibilité humaine (courbe « A »). On notera que les relevés n'ont mesuré que des bruits dits « de comportement

» relatifs à la fête : les bruits automobiles ou d'activité professionnelle (hormis la musique amplifiée à proximité des lieux de vie nocturne) en sont absents. Afin d'apprécier les évolutions dans le temps et l'espace de ces pratiques festives, cette méthode d'observation a été répétée pour chaque lieu de vie nocturne (environ une centaine pour les deux villes) sur trois pas de temps (22 h 00-00 h 00, 00 h 00-2 h 00 et 2 h 00-4 h 00) et durant trois nuits (jeudi, vendredi, samedi) à la fin de l'année 2013. Ces pas de temps se recoupent avec ceux de la gêne sonore déclarée par les habitants, révélée par des questionnaires. Les deux sessions d'observations ont été menées à des moments particulièrement festifs : la première dans le cadre d'une fin de semaine de partiels à Caen, la seconde dans le cadre des Bars en Trans, festival de musique ayant lieu dans l'hypercentre en parallèle des Transmusicales.

D'autre part, la méthode du questionnaire a été retenue afin de couvrir l'étendue des deux hypercentres festifs et d'assurer une représentativité quantitative dans l'analyse des résultats. 2 000 questionnaires ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants, accompagnés d'enveloppes « T » préaffranchies, ce qui a optimisé le taux de réponse jusqu'à 22 % environ (437 questionnaires récupérés). En accord avec la CNIL, l'information obtenue se déclinait à l'échelle fine de l'adresse, permettant une comparaison avec les éléments issus de l'observation de terrain, notamment sous Système d'Information Géographique (SIG). Différents thèmes étaient proposés à l'enquête, parmi lesquels ses sorties nocturnes, les caractéristiques du logement occupé, la gêne déclarée, sa réaction pour y faire face le cas échéant, ainsi que des variables indépendantes (âge, sexe, PCS, statut matrimonial, ancienneté dans le logement, statut d'occupation du bien, etc.). Ces questionnaires ont fait l'objet de traitement uni- et bivariés, mais aussi multivariés : des Analyses des Correspondances Multiples (ACM) ont permis d'établir des relations entre exposition sonore, gêne déclarée et réaction face à la gêne, mais aussi une typologie des différentes pratiques et représentations pour chacun des profils sociaux représentés. Notons que l'interprétation des résultats du questionnaire a été appuyée par la conduite de 27 entretiens semi-directifs réalisés à ce jour avec des riverains dont le questionnaire nous a été retourné. En plus de l'explication et de la justification des réponses choisies, l'entretenu était amené à s'exprimer sur les autres acteurs des hypercentres festifs nocturnes, ce qui a permis de révéler valeurs et normes mobilisées.

Les effets d'âge dans les temps et lieux de la fête nocturne

Grâce aux observations de terrain, une géographie des pratiques festives se dessine. Le nombre total de sortants dénombrés lors des observations permet premièrement de nuancer l'hypothèse de la suprématie du jeudi soir traditionnellement étudiant, ou celle du début de soirée : ce que l'on peut désigner comme le « cœur » de la nuit, de minuit à 2 heures du matin, est la période la plus pratiquée, que la soirée soit événementielle (à Rennes avec les Bars en Trans) ou un peu plus modestement fréquentée à Caen. En contrepoint, le début de nuit (avant minuit) est moins fréquenté, et la fin de nuit, encore moins (figure 1).

Caen	jeu_22_00			jeu_00_2			jeu_2_4			ven_22_00			ven_00_2			ven_2_4			sam_22_00			sam_00_2			sam_2_4			Moyenne effectifs
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3				
<18 ans	-0,6	0,7	-0,6	1,6	1,6	-0,6	-0,6	-0,6	-0,6	7	<18 ans	1,1	1,7	-0,7	1,1	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	11							
18-24 ans	0,4	1,4	-1,2	0,6	1,2	-1,2	-0,1	-0,1	-1,1	373	18-24 ans	-0,6	-0,2	-1,6	0,2	2,0	0,3	0,2	0,4	-0,7	1254							
25-39 ans	0,1	-0,5	-1,3	0,5	-0,3	-0,9	1,9	1,0	-0,5	88	25-39 ans	-1,0	-0,1	-1,9	1,0	1,3	0,2	0,2	0,7	-0,3	313							
40 ans et >	-0,8	-0,8	-0,8	1,9	-0,8	-0,8	0,8	0,8	0,3	7	40 ans et >	-0,1	-0,2	-1,0	1,6	0,6	-1,1	1,4	-0,4	-0,8	48							
Total	0,3	1,2	-1,4	0,8	1,0	-1,3	0,3	0,1	-1,1	476	Total	-0,7	-0,1	-1,8	0,6	1,8	0,2	0,3	0,4	-0,7	1627							

Figure 1 : Fréquentation des sortants (jour/heure) rapportée à leurs tranches d'âge (données centrées-réduites)

Cette disparité temporelle s'explique d'abord institutionnellement par la fermeture des débits de boisson fixée à 1 h 00 dans l'Ille-et-Vilaine et le Calvados, mais surtout par les impératifs du lendemain, qui tendent à limiter la durée des sorties afin d'éviter la fatigue. C'est ce qui semble expliquer le différentiel des tranches d'âge présentes : les sortants sont davantage des actifs à mesure que le lendemain est chômé. De même, l'idée selon laquelle les moins de 25 ans, essentiellement étudiants, sortiraient exclusivement le jeudi soir reste à démontrer, surtout dans le cas d'un week-end exceptionnellement festif. Cette cohorte des moins de 25 ans constitue l'essentiel du nombre de sortants, représentant à elle seule près des trois quarts du total, ce qui vient confirmer la lecture selon laquelle la manière de faire la fête est fortement liée à l'évolution au sein des cycles de vie, jugée très importante chez les post-adolescents et jeunes adultes, en voie d'insertion sociale, économique, matrimoniale (Freyssinet-Dominjon & Wagner, 2003). L'importance des sorties nocturnes à leurs yeux se matérialise sans doute dans la durée de celles-

ci : la tranche d'âge 18-24 ans est celle qui sort le plus tard, si on excepte le samedi, où les 25 ans et plus lui emboîtent le pas. On peut expliquer la moindre fréquentation des moins de 25 ans le samedi voire le vendredi du fait que nombre d'étudiants rentrent chez leurs parents le temps du week-end (Bonny, 2012).

La question de la spatialisation des pratiques festives est aussi importante que leur temporalisation : les lieux pratiqués par les sortants révèlent plus qu'une simple adhésion de goût ou que la sélection par les prix. Si les restaurants et lieux "culturels" sont davantage pratiqués par les plus de 40 ans, les bars de jour et de nuit, largement investis par les 18-30 ans sont propices aux interactions entre individus et entre groupes déjà formés, participant à l'édification d'une identité jeune à la fois dans les pratiques et les représentations de la fête.

Plus précisément, deux quartiers nocturnes existent à Caen (figure 2). D'abord, un quartier polarisé par la rue Écuyère à l'ouest (sorte de rue Saint-Michel caennaise) avec l'essentiel des débits de boisson. Ensuite, un quartier du Port comprenant la majorité des discothèques et bars de nuit de la ville, plus à l'est. Le premier est majoritairement fréquenté par les étudiants (20 000 au total à Caen), surtout les jeudi et vendredi, dans la rue, souvent très bruyamment. Inversement, le port est surtout fréquenté par des actifs, compris entre 25 et 40 ans, les nuits du vendredi et samedi, dans une optique de détente plus que « d'excès ». S'opère un basculement des pratiques suivant deux échelles temporelles. Le premier, entre le quartier Écuyère en début de nuit et celui du Port en fin de nuit, du fait du type d'offre et des horaires d'ouverture. Le second, à l'échelle de la fin de semaine, entre un quartier Écuyère polarisant la vie nocturne le jeudi, et le Port, le samedi.



Figure 2 : Âges des sortants par lieu de vie nocturne – Caen (nov. 2013)

À Rennes (figure 3), le quartier Sainte-Anne est structuré autour de la fameuse rue Saint-Michel, au sein de laquelle les terrasses sont souvent enlevées, tant l'espace est densément pratiqué. Ce sont environ 400 sortants qui y ont été dénombrés à chaque observation avant 2 h 00, rendant sa traversée difficile. Comme à Caen, l'échelle fine de l'heure est nécessaire pour apprécier les mobilités des sortants : on observe ainsi un décentrement de la rue Saint-Michel après 1 h 00, au profit des places Saint-Michel, des Lices et Rallier du Baty, plus au sud. On assiste ici au basculement entre des pratiques festives encadrées et codifiées en des lieux institués et jusqu'à des heures « légales », à des pratiques jugées potentiellement déviantes, du fait qu'elles sont localisées en des lieux associés à d'autres usages (transit piétonnier pour les rues et places, production dans le cas des halles Martenot) et qui vont télescoper

dans le temps et par les conséquences sonores de la fête l'usage qui caractérise l'essentiel des riverains la nuit : le sommeil.



Figure 3 : Âges des sortants par lieu de vie nocturne – Rennes (décembre 2013)

Une géographie sonore pour appréhender la fête et les ressentis des habitants

Si le bruit est souvent considéré d'une part comme une sorte d'épiphénomène de la fête du côté des sortants, il est régulièrement au contraire synonyme d'intrusion dans l'espace privé de l'intime, du chez-soi, du côté de ceux qui ne sont pas sortis et cherchent à trouver le sommeil ou le calme. Il faut donc caractériser les moments et espaces bruyants avant toute interprétation des ressentis chez les habitants. Nous présenterons ici une typologie des différents niveaux sonores (Classification Ascendante Hiérarchique). La géographie sonore dessinée recoupe pour l'essentiel celle du nombre de sortants, mais établit des distinctions en fonction du type de sortant, et permet d'appréhender leurs mobilités dans le temps.

À Caen (figure 4), la partie orientale de la rue Écuyère (notée « A »), concentrant une douzaine de débits de boisson, constitue l'espace le plus bruyant (jusqu'à 82 dB en LAeq relevés vers 00 h 30 le jeudi, soit le bruit d'un aspirateur très bruyant ou celui d'une tondeuse à gazon peu bruyante), jusqu'à 1 h 30 environ. Ceci s'explique par la pratique massive (plus de 500 personnes sur 130 mètres de long) non seulement des terrasses de bars mais aussi de la portion d'espace public adjacente, dans une rue exigüe (8 mètres de large) qui accentue l'effet "caisse de résonance" (Woloszyn, 1994). L'alcoolisation s'accroissant jusqu'à la fermeture du débit entraîne également une augmentation du bruit de comportement des sortants, qui chantent, crient et s'apostrophent. Ces pratiques perdurent après 1 h 00, suivant la dispersion des petits groupes de sortants, qui décident de rentrer chez eux ou de continuer la fête. Des espaces sonores épisodiquement bruyants émergent alors, selon qu'il s'agisse de parcours de sortie (notés « E » et « F ») ou de transition vers le quartier du Port (notés « G »), où les établissements ouverts plus tard se trouvent pour la plupart. Les espaces accueillant des bars de nuit (jusqu'à 3 h 00) et discothèques (jusqu'à 5 ou 7 h 00) prennent le relais et deviennent à leur tour bruyants (notés « B » et « C »), ou le demeurent le samedi. Des zones continuellement calmes subsistent (notées « H »), qu'elles soient peu ou pas empruntées ou que leur caractère carrossable limite la pratique piétonnière.

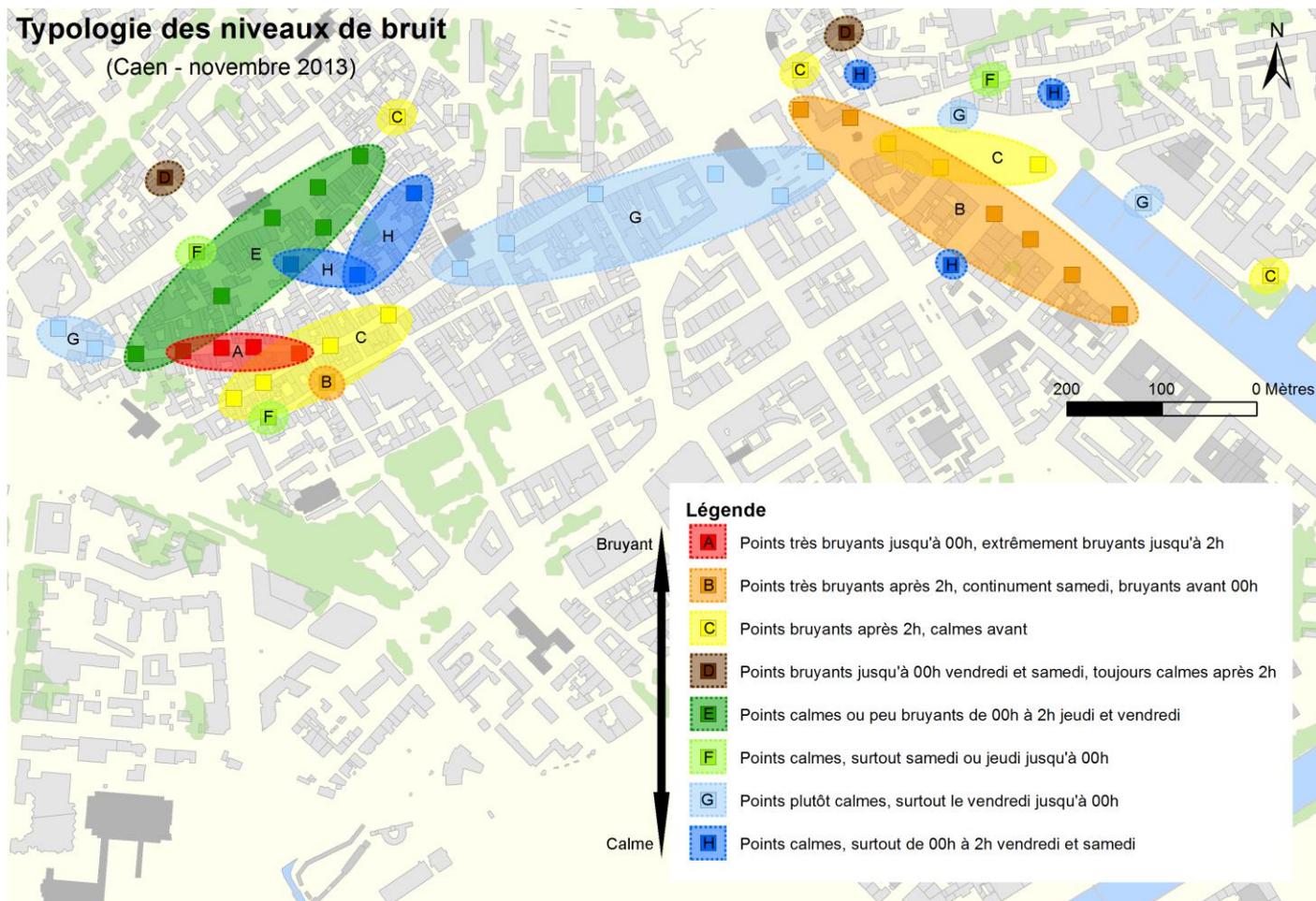


Figure 4 : Répartition spatiale de la typologie des niveaux de bruit festif (extrait CAH) – Caen

À Rennes (figure 5), le caractère événementiel des Bars en Trans a repoussé plus tard dans la nuit les flux centrifuges. Si la rue Saint-Michel (notée « U ») constitue comme de coutume un espace continûment bruyant, les places Sainte-Anne, des Lices et Saint-Michel connaissent un regain de décibels passé minuit (notées « V » et « W »). Le brouhaha continu mêlant conversations animées, musique amplifiée et accidents sonores tels que cris, bris de verre ou aboiements de chiens compose une ambiance sonore saturée mais qui participe de l'identité festive d'une rue qui compte pas moins d'une douzaine de débits de boisson. L'exiguïté de cette « rue de la Soif » (moins de 7 m), avec ses étages en « escalier inversé » tranche avec la relative ouverture des deux places qui la ceignent : la place Sainte-Anne et la place Saint-Michel, un peu moins densément pratiquées, constituent tout de même des espaces bruyants. Plus au sud, les rues de Toulouse, Saint-Louis, Rallier du Baty ou Le Bastard (notées « X ») ont été épisodiquement bruyantes à partir de 2 h 00, ce qui traduit sans doute des départs vers le quartier République dont les établissements sont ouverts plus tard dans la nuit. L'on retrouve ici le basculement autour de 1 h 30 mis en évidence à Caen.

Typologie des niveaux de bruit

(Rennes - décembre 2013)

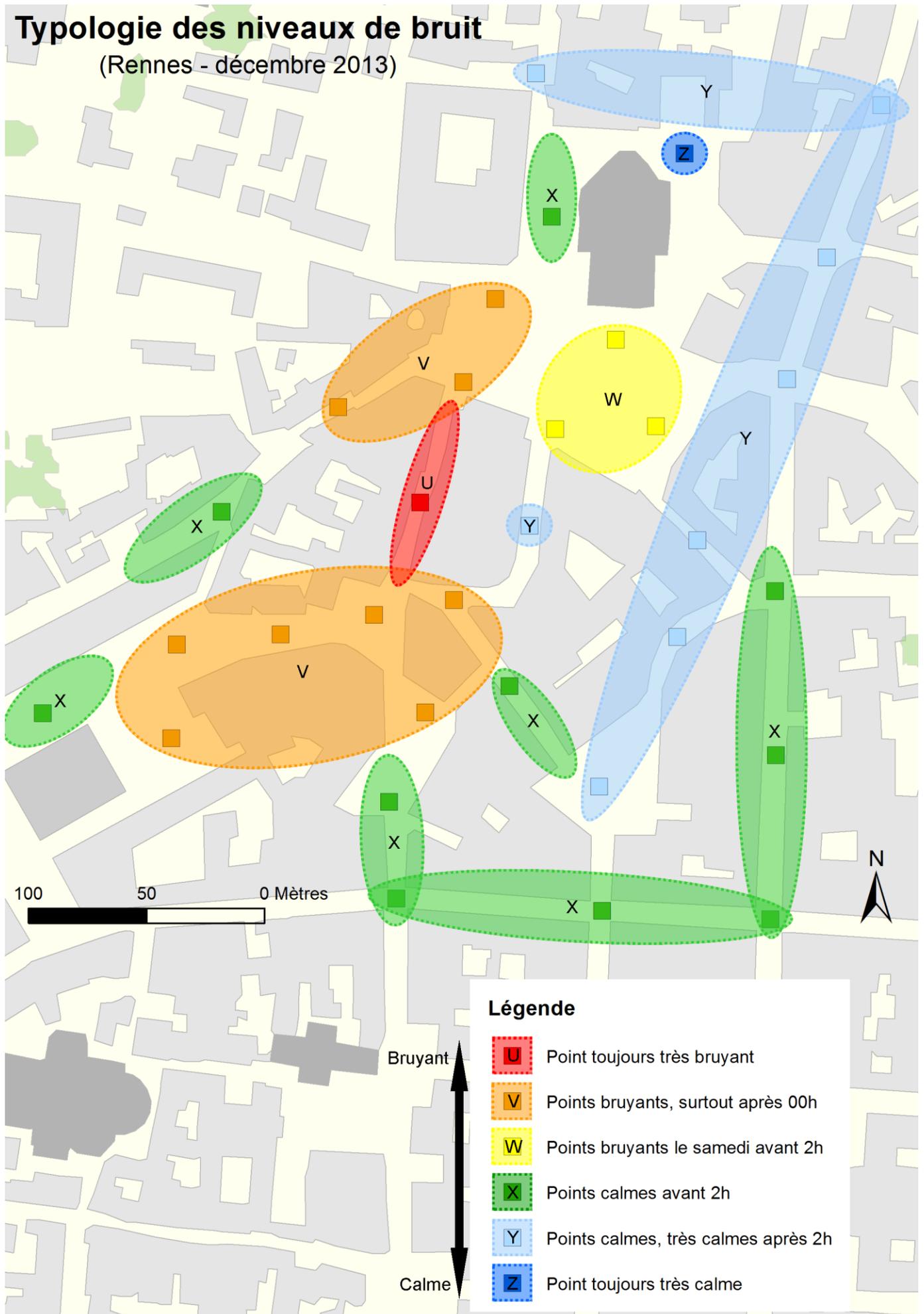


Figure 5 : Répartition spatiale de la typologie des niveaux de bruit festif (extrait CAH) – Rennes

L'exposition au bruit de la fête ne fait pas la gêne

Après avoir diagnostiqué les lieux et moments du bruit festif, nous questionnons les ressentis et réactions chez les habitants qui cohabitent le temps de la nuit avec les sortants. En premier lieu, l'observation de la distribution spatiale de la gêne déclarée au sein des questionnaires nous incite à fortement relativiser la relation de cause à effet entre exposition et gêne sonore. Les habitants de la rue Écuyère à Caen sont ainsi proportionnellement les plus nombreux à déclarer une fréquence de gêne moindre (quelques nuits par an), quand ceux du quai de la Londe, sur le Port, sont ceux qui s'estiment en proportion les plus gênés (toutes les nuits), alors que l'observation a mis en évidence des niveaux de bruits élevés dans le premier cas, et bien moindre dans le second. Il est étonnant de constater que cette corrélation prétendument nécessaire a perduré dans la tendance géographique spatialiste et modélisatrice (Quesseveur, 2001), alors que la psychologie sociale avait par ailleurs démontré que l'exposition sonore devait être rapprochée des caractères de prédictibilité, de dangerosité ou de contrôlabilité de la source, de même que du profil sociologique et psychologique de l'auditeur afin de pouvoir déconstruire la notion de gêne (Cohen, Spacapan, 1984 ; Guski, 1999). Dans cette filiation, l'exploitation des données issues du questionnaire passé auprès des habitants des hypercentres festifs permet d'infirmier la corrélation stricte des deux phénomènes.

Sur un effectif total de 437 questionnaires effectivement retournés, le corpus de données ne contient jamais plus de 11 % de variables non renseignées, ce qui autorise les traitements statistiques. On notera que certains enquêtés ne se déclaraient pas gênés (10 % environ) et que bon nombre décidaient de ne pas réagir suite à la gêne qu'ils pouvaient ressentir (51 % environ). Une fois les modalités de réponses redressées afin d'éviter les effets de biais lors des analyses multivariées (aucune modalité de réponse inférieure à 10 % de l'effectif total), un tableau des corrélations (Khi^2) entre variables dépendantes entre elles et avec les variables indépendantes est construit afin d'exprimer des relations de cause à effet (p -value < 0.1 , soit 90 % de corrélation pour les variables retenues). Pour caractériser leur exposition au bruit festif, les habitants devaient renseigner l'ancienneté de l'immeuble occupé, le type de fenêtre ainsi que la position de la chambre par rapport à la rue. La connaissance de l'adresse de l'enquêté a permis grâce à une géolocalisation dans un SIG puis une série de jointures spatiales de compléter ces informations par la distance du logement occupé au lieu de vie nocturne le plus proche, son type, de même que son exposition au bruit festif, au vu des relevés sonométriques effectués lors de l'observation de terrain. Les variables indépendantes retenues dans l'explication du différentiel d'exposition sont l'âge (5 tranches), la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS INSEE niveau 1, avec subdivision des inactifs pour apprécier la présence étudiante), le statut matrimonial (habitat en couple, seul, en collocation, avec des enfants), le statut de l'habitant (propriétaire ou locataire) et son ancienneté dans le logement (en 3 tranches). Les variables de sexe et d'origine géographique ne sont pas retenues car non corrélés (p -value > 0.36).

Suite à des tris à plat pondérant les différents poids des profils sociaux en présence (données centrées-réduites), ces variables ont permis d'appréhender une exposition inégale au bruit festif (figure 6). Ainsi, les habitants les plus exposés seraient les nouveaux arrivants, locataires majoritairement, jeunes étudiants, chômeurs, employés et ouvriers pour la plupart, vivant seuls ou en collocation, suivis de près par les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, habitant généralement des logements dont les chambres donnent sur la rue, à moins de 50 mètres du plus proche lieu de fête nocturne. À l'inverse, les habitants les plus préservés du bruit festif sont les retraités et les indépendants, d'au moins 50 ans essentiellement, les couples a fortiori avec enfant(s) et propriétaires anciennement installés. L'exposition sonore de l'habitant ne dépend pas uniquement des capitaux économiques ou sociaux qu'il possède ou non, mais reflète sans doute un certain choix dans l'emménagement. Au-delà de la logique centre-périphérie décroissante des prix de l'immobilier à l'échelle de la ville, les étudiants sont plutôt enclins à habiter à proximité des lieux de vie nocturne, dans lesquels ils se rendront régulièrement, quand les actifs possédant un certain capital culturel parleront davantage de cadre de vie, voire d'une certaine animation dans l'hypercentre. Les retraités et indépendants cherchant davantage le calme habiteront dans une moindre mesure ces espaces centraux.

Exposition		Distance					Type de chambre					Type de lieu de fête					Année de construction						
		moins_5m	de_5_a_20m	de_20_a_50m	de_50_a_100m	plus100m	chambre sur rue	chambre pas rue	simple vitrage	double/triple vitrage	alimentation	deb_boisson	bar_nuit	disco	autre	avant 1945	1945 et 1970	apres 1970	70_a_80	85_a_70	80_a_65	55_a_60	50_a_55
Âge	18_24	-0,7	1,1	1,0	-0,3	-1,1	59,2	40,8	26,0	74,0	-0,2	1,7	-0,2	-0,5	-0,8	1,1	-0,2	-0,9	-0,9	-0,7	1,6	0,3	-0,3
	25_34	-1,0	1,2	0,9	-0,3	-0,8	55,3	44,7	28,3	71,7	-0,3	1,7	0,0	-0,5	-0,9	1,0	0,1	-1,0	-1,4	-0,6	1,0	0,8	0,1
	35_49	-1,0	1,5	0,3	-0,7	-0,2	56,3	43,8	25,0	75,0	-0,2	1,7	-0,3	-0,2	-1,0	1,0	0,0	-1,0	-0,7	-0,7	1,4	0,7	-0,7
	50_64	-1,1	0,2	1,5	-0,7	0,1	56,0	44,0	22,0	78,0	-0,2	1,3	-0,1	-1,1	-1,8	0,7	0,4	-1,1	-1,3	-0,5	0,9	1,1	-0,2
	65 et plus	-1,0	-0,6	1,6	-0,2	0,0	46,3	53,7	23,1	76,9	0,0	1,5	-0,2	0,1	-1,3	-0,6	1,2	-0,5	-0,8	-0,7	0,0	1,7	-0,2
PCS	art_com_chefentr_agri	-1,7	0,3	0,3	0,9	0,3	54,2	45,8	12,5	87,5	-0,7	1,4	0,0	-0,7	-1,4	0,4	0,8	-1,1	-1,0	-0,6	-0,2	1,6	0,3
	cadre_profsup	-1,3	1,3	0,6	-0,4	-0,2	54,9	45,1	23,0	77,0	-0,4	1,7	0,2	-0,6	-0,9	0,9	0,1	-1,1	-1,2	-0,5	1,4	0,4	-0,1
	prof_inter	-0,8	1,6	0,1	-0,8	-0,2	56,5	43,5	18,2	81,8	-0,1	1,1	-0,9	-1,5	-1,5	0,9	0,2	-1,1	-1,1	-0,1	1,6	0,2	-0,5
	empl_ouvr	-0,8	1,0	1,2	-0,4	-1,0	60,7	39,3	36,1	63,9	-0,3	1,7	0,0	-0,6	-0,8	1,1	-0,3	-0,8	-1,0	-0,8	1,2	0,8	-0,2
	chomeur_fem_foyer	-1,2	1,2	0,9	-0,3	-0,6	60,0	40,0	29,2	70,8	0,3	1,2	-1,0	-0,6	-2,8	1,0	-0,1	-0,9	-1,0	-1,0	1,2	0,1	0,7
	étudiant	-0,8	1,1	1,1	-0,4	-1,0	58,7	41,3	28,5	71,5	-0,2	1,7	-0,3	-0,5	-0,8	1,1	-0,2	-0,9	-0,6	-0,9	1,5	0,6	-0,4
retraité	-1,0	-0,3	1,7	-0,4	0,0	47,1	52,9	22,0	78,0	-0,2	1,5	-0,3	0,2	-1,3	-0,2	1,1	-0,9	-0,8	-0,6	-0,2	1,7	-0,2	
Matrimonial	en couple avec enfant_s	-1,2	0,7	1,1	-0,9	0,2	72,2	27,8	18,5	81,5	-0,3	1,8	-0,4	-0,4	-0,8	1,0	0,0	-1,0	-0,8	-0,5	1,4	0,8	-0,8
	en couple	-1,1	0,4	1,5	-0,4	-0,5	44,6	55,4	22,5	77,5	-0,3	1,7	-0,1	-0,4	-0,9	0,9	0,2	-1,1	-1,2	-0,2	0,5	1,4	-0,4
	en collocation	-0,2	1,7	-0,2	-0,5	-0,8	62,1	37,9	21,4	78,6	-0,6	1,5	-0,3	-0,6	-1,0	0,3	0,8	-1,1	-0,9	-0,7	1,6	0,1	-0,1
	seul	-1,0	1,3	0,8	-0,3	-0,9	57,3	42,7	28,7	71,3	-0,2	1,7	-0,1	-0,5	-1,0	1,0	-0,1	-1,0	-1,0	-1,0	1,3	0,6	0,1
seul avec enfant_s	2,8	1,1	-0,2	-2,8	-0,9	69,2	30,8	53,8	46,2	-0,6	-0,6	1,2	-7,5	-7,5	0,6	0,6	-1,2	-1,8	-1,2	1,2	0,0	0,0	
Occupation	propriétaire	-1,1	0,4	1,5	-0,5	-0,4	52,1	47,9	17,7	82,3	0,0	1,6	-0,2	-0,3	-1,1	0,7	0,5	-1,1	-1,1	-0,6	1,0	1,1	-0,4
	locataire	-1,0	1,3	0,8	-0,4	-0,7	58,4	41,6	30,5	69,5	-0,3	1,7	-0,1	-0,4	-0,9	1,0	0,0	-1,0	-1,1	-0,8	1,3	0,6	-0,1
Ancienneté	au moins 4 ans	-1,3	0,6	1,4	-0,3	-0,4	54,1	45,9	23,8	76,2	0,0	1,6	0,0	-0,5	-1,1	0,7	0,4	-1,1	-1,2	-0,8	0,9	1,1	0,0
	entre 1 et 4 ans	-1,0	0,9	1,3	-0,6	-0,5	54,1	45,9	25,7	74,3	-0,3	1,7	-0,3	-0,2	-0,9	0,9	0,2	-1,1	-1,2	-0,6	0,9	1,2	-0,3
	moins d'un an	-0,8	1,6	0,3	-0,2	-0,9	60,6	39,4	28,6	71,4	-0,3	1,7	0,0	-0,6	-0,8	1,1	-0,2	-0,9	-0,7	-0,7	1,7	-0,2	-0,2

Figure 6 : Modalités d'exposition sonore rapportées aux profils sociaux (pourcentages ou données centrées-réduites)

Pour expliquer le sentiment de gêne, seuls la distance au lieu de vie nocturne ainsi que le positionnement de la chambre à coucher par rapport à la rue sont retenus dans l'analyse (p -value < 0.1). De là, une Analyse des Correspondances Multiples permet d'appréhender le lien entre exposition sonore et sentiment de gêne (figure 7). À première lecture, l'axe F1 fait état d'un lien non négligeable entre distance au lieu de vie nocturne le plus proche, position de la chambre à coucher par rapport à la rue et fréquence de gêne déclarée. Plus l'habitant est proche des lieux de fête et plus il déclare subir une gêne sonore, a fortiori si sa chambre donne sur rue et non sur cour. Le positionnement de la modalité de variable « plus de 100 m » dans l'axe factoriel ainsi que l'analyse suivant l'axe F2 viennent nuancer cette explication métrologique et spatiale : certains habitants s'estiment gênés alors qu'ils sont pour autant moins exposés, et d'autres déclarent ne pas être gênés, alors qu'ils habitent au-dessus de lieux de fête. Si on peut supposer dans le premier cas de figure une gêne qui viendrait non pas de la rue (ou alors se résumant à des passages sporadiques de sortants bruyants) mais des voisins ou de la circulation par exemple, le cas des habitants habitant au-dessus des lieux de fête et déclarant ne pas être gênés pose question. Ne sont-ils pas gênés parce qu'au moment où le bruit de la fête se produit, ils sont eux-mêmes de sortie, ou encore, bien forcés de vivre avec, se sont-ils habitués voire résignés à ce bruit, allant jusqu'à ne plus ressentir de nuisance?

**Graphique symétrique des variables
(axes F1 et F2 : 68,95 %)**

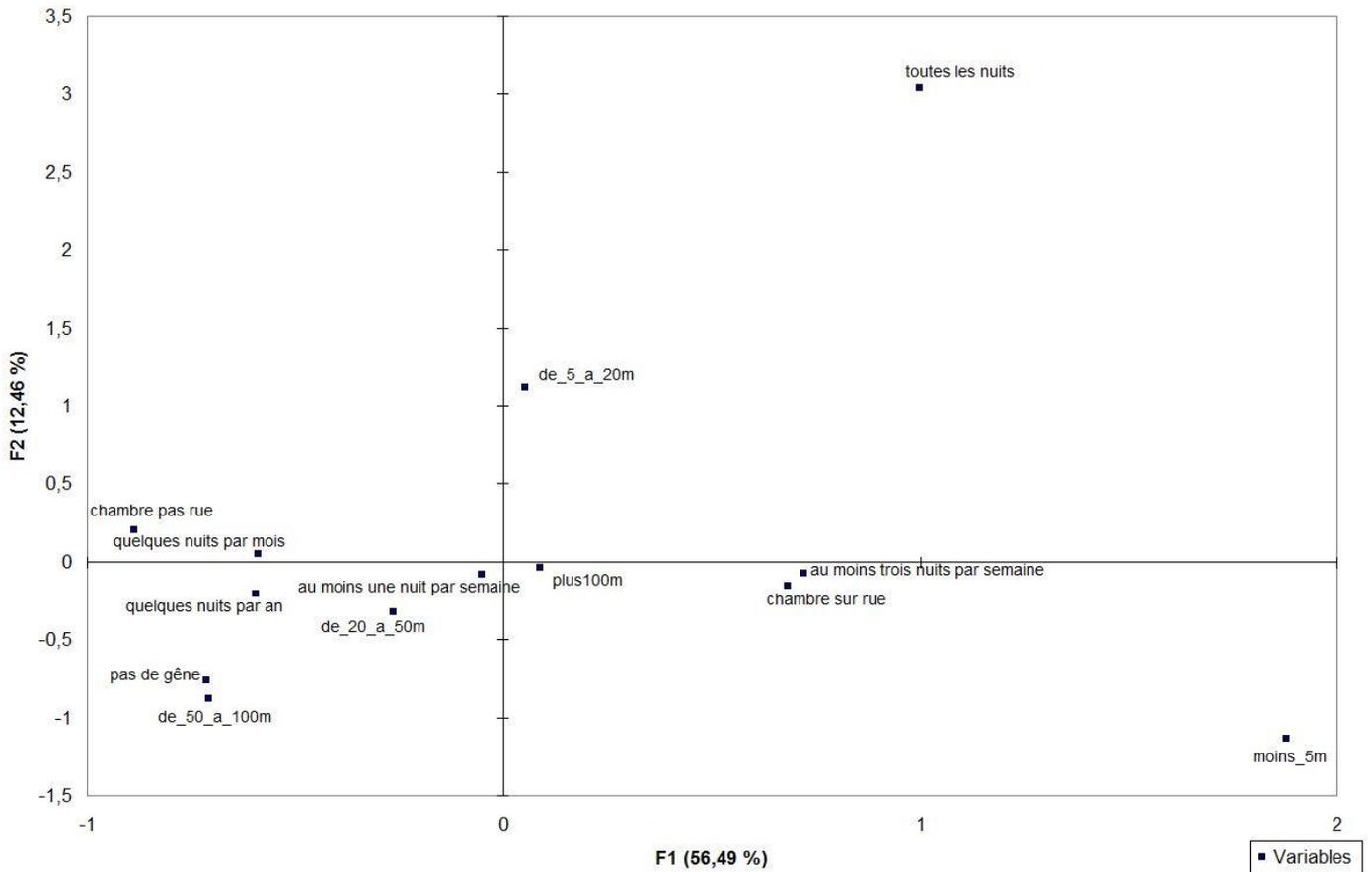


Figure 7 : Fréquence de gêne sonore ressentie en fonction de l'exposition sonore (extrait ACM)

Pour valider l'hypothèse des caractéristiques de la source sonore facteurs d'une gêne différenciée, nous croisons les variables du type, de la durée ainsi que du moment de surgissement du bruit incriminé avec celles de la fréquence de gêne et de réveil exprimés par l'enquête (figure 8). Différentes familles de bruit émergent : des bruits ponctuels (voitures, cris, sonnettes, pas) intervenant plutôt en fin de nuit et relativement peu gênants d'une part ; des bruits plus continus (musique amplifiée, voisins) se produisant davantage en début de nuit le jeudi essentiellement, peu gênants ; des bruits de durée hétérogène renvoyant aux sortants essentiellement ou à tout type de bruit, intervenant tout au long de la nuit, qui sont là perçus comme beaucoup plus gênants.

**Graphique symétrique des variables
(axes F1 et F2 : 56,56 %)**

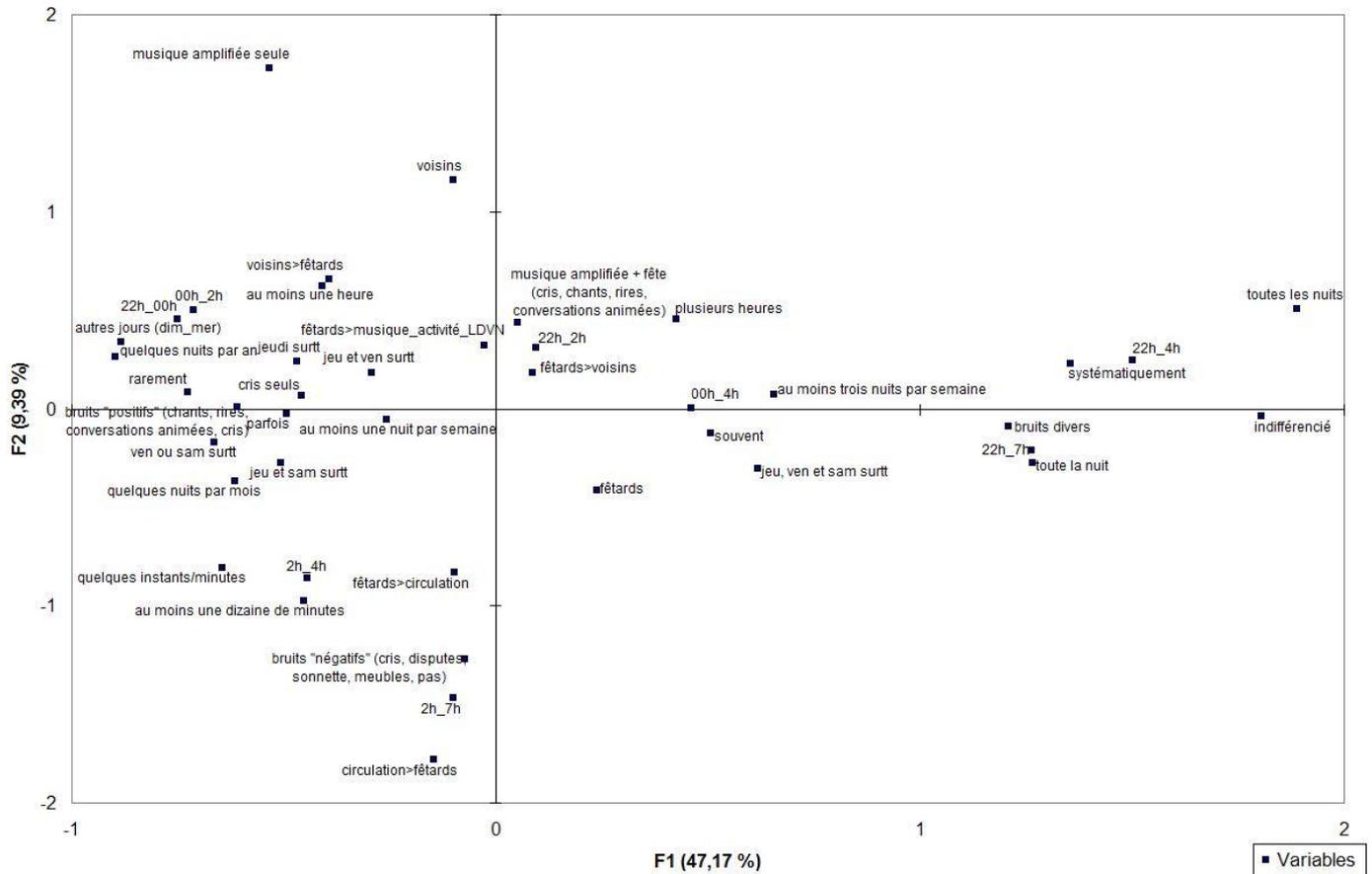


Figure 8 : Fréquence de gêne sonore ressentie en fonction des caractéristiques du bruit incriminé (extrait ACM)

La déconstruction sociale des profils déclarant ces différents niveaux de gêne sonore s'impose pour pouvoir relier un sentiment qu'on estimerait de prime abord individuel (le fait de se sentir gêné et de le déclarer ou non) avec les normes et valeurs incorporées (acceptabilité du bruit et de la fête, représentations de la ville et de la nuit), en s'attachant à dévoiler des tendances générales (figure 9). L'effet d'âge est un premier facteur discriminant : plus on vieillit et plus on tend à déclarer être souvent gêné. On pointe ici un écueil quant à l'interprétation des données issues du questionnaire. Les réponses prises au pied de la lettre, on serait tenté de dire que l'acceptation du bruit festif décroît l'âge augmentant. Mais si l'on suppose que la passation du questionnaire a pu être considérée par certains habitants comme un moyen de faire entendre leur inconfort sonore, on peut supposer d'une part que les répondants jeunes ont en quelque sorte réfréné la déclaration de leur gêne du fait que se plaindre de la fête est déprécié par leurs pairs, et d'autre part, que les séniors, relativement exempts de cette incorporation normative, auraient déclaré une gêne plus fréquente. Entre les deux, et au vu de la fréquence de gêne et de réveil déclarée par les chômeurs, employés et ouvriers, professions intermédiaires et cadres, force est de constater qu'à exposition sonore relativement équivalente, ces groupes socioprofessionnels d'âge intermédiaire ont d'inégales manières de ressentir le bruit festif. L'hétérogénéité des fréquences de gêne déclarée par les cadres – d'exceptionnellement à au moins trois nuits par semaine – peut être interprétée comme le simple reflet des différentes expositions des habitants qui compose ce groupe, mais peut aussi témoigner de la diversité des visions afférentes à la fête, comme on le verra. Le statut matrimonial de l'habitant joue également à plein dans la fréquence de réveil dû au bruit de la fête. Il apparaît que le fait d'avoir des enfants augmente le risque d'être réveillé, soit que les parents se fassent l'écho des nuisances rapportées par leurs enfants, soit qu'ils expriment par là une appréhension quant au fait que leurs proches puissent pâtir du bruit.

Gène		Modalités de gêne sonore ressentie										Facteurs sociaux																
		toutes les nuits	au moins trois nuits par semaine	au moins une nuit par semaine	quelques nuits par semaine	quelques nuits par mois	pas de gêne	très rarement	parfois	souvent	systématiquement	gêne	Confiance technique (logement bien isolé)	Effet d'habitude (logement)	Positif (pas de bruit)	Négatif (pas de bruit)	voisins	voisins - regards	rétrécissements	rétrécissements	rétrécissements	circulations - rétrécissements	rétrécissements - rétrécissements	rétrécissements - rétrécissements	bruits divers	bruits "réguliers" (cris, disputes, sonnettes, merles, pas)	bruits "positifs" (chants, rires, musique amplifiée + fête, cris, chants, rires, conversations, musique amplifiée seule)	
Âge	18_24	-1,3	0,8	1,4	-0,2	-0,7	-0,1	0,7	0,9	-0,4	-1,2	1,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,9	0,4	2,0	-0,2	-0,2	-0,8	-0,5	-0,3	0,0	-0,7	0,1	1,9	-1,0
	25_34	-1,3	1,0	1,2	0,0	0,0	-1,0	-0,2	1,3	0,0	-1,1	1,2	-0,6	-0,6	-0,7	-0,8	0,3	2,0	0,3	-0,2	-1,0	-0,6	-0,5	0,2	-0,8	0,1	1,9	-0,8
	35_49	-0,8	1,6	0,8	-0,1	-0,5	-0,9	-0,9	0,1	1,3	-0,6	1,2	-0,7	-0,5	-0,6	-1,2	0,1	1,4	1,1	-0,7	-0,9	0,1	-0,3	0,7	-0,1	-0,8	1,6	-1,1
	50_64	-0,8	1,8	0,1	0,3	-0,4	-1,0	-1,3	0,6	1,0	-0,3	1,2	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7	-0,5	1,0	1,8	-0,2	-0,7	-0,6	-0,3	0,3	-0,4	-0,4	1,9	-1,0
	65_et_plus	-1,0	1,9	-0,4	0,0	0,0	-0,6	-1,1	0,4	1,2	-0,5	1,5	-0,5	-0,5	-0,4	-1,6	-0,6	0,7	1,5	0,0	-1,3	-0,3	0,2	0,0	-0,3	0,0	1,6	-1,5
PCS	art_com_chef	-1,3	0,1	1,5	-0,3	0,1	-1,7	-0,3	1,0	0,6	-1,2	1,2	-0,6	-0,7	-0,6	-0,7	-0,4	1,8	-0,2	-0,4	-1,2	-1,2	0,8	-0,8	-0,8	0,0	1,6	-0,8
	cadre_profsup	-1,2	0,8	0,8	0,8	0,0	-1,2	-0,7	1,1	0,6	-1,0	1,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,9	0,0	1,5	1,2	-0,5	-0,9	-0,4	-0,6	0,8	-0,7	-0,3	1,6	-0,9
	prof_inter	-0,7	1,2	1,2	-0,3	-0,3	-1,1	0,2	0,2	1,0	-1,4	0,7	-0,7	-0,8	-0,8	-2,0	-0,6	1,6	0,3	-0,6	-2,0	-0,6	-0,2	0,2	-0,2	-1,4	1,4	-1,8
	empl_ouvr	-1,2	1,7	0,5	0,0	-0,6	-0,4	-0,9	1,2	0,4	-0,8	1,5	-0,6	-0,4	-0,6	0,9	0,4	1,9	0,4	-0,3	-1,1	-0,3	-0,3	0,1	-0,3	-0,6	1,9	-0,9
	chomeur_fem_f	-0,4	1,3	1,3	-0,4	-1,0	-0,7	-1,1	0,5	1,1	-0,5	1,2	-0,6	-0,6	-0,7	-2,2	-0,5	1,8	-0,5	0,1	0,1	-1,1	0,1	-0,2	-0,6	-0,2	1,9	-1,0
	étudiant	-1,2	0,8	1,5	-0,4	-0,6	-0,1	0,7	1,0	-0,5	-1,1	1,5	-0,5	-0,4	-0,6	-0,9	0,6	1,9	0,0	0,0	-0,9	-0,6	-0,6	0,0	-0,7	0,4	1,8	-0,9
retraité	-0,9	1,9	-0,4	-0,1	-0,1	-0,5	-1,3	0,4	1,1	-0,2	1,5	-0,5	-0,5	-0,5	-1,1	-0,3	0,9	1,7	-0,5	-0,9	0,3	0,4	-0,4	-0,4	-0,3	1,8	-1,1	
Matrimonial	en couple avec en couple	-0,6	0,8	1,6	0,0	-0,6	-1,1	-1,4	0,7	0,9	-0,2	0,7	-0,8	-0,7	-0,8	-1,0	-0,7	1,8	0,4	-0,1	-1,1	-0,4	-0,2	0,9	-0,4	-0,8	1,5	-1,0
	en collocation	-1,1	1,5	0,9	-0,3	-0,2	-0,7	-1,0	1,2	0,4	-0,7	1,5	-0,4	-0,5	-0,5	-0,9	0,0	1,7	1,0	-0,3	-0,9	-0,6	-0,3	-0,1	-0,2	-0,6	2,0	-0,7
	seul	-1,5	0,6	1,3	0,1	-1,2	-0,7	1,2	-0,4	0,4	-1,2	0,7	-1,0	-0,7	-1,0	-1,2	-0,5	1,6	-1,2	0,2	-1,0	-0,3	-0,9	0,7	-0,6	0,2	1,5	-0,9
	seul avec enfant	-1,5	1,4	0,7	0,1	-0,2	-0,6	0,1	1,2	0,1	-1,3	1,5	-0,5	-0,5	-0,5	-1,1	0,7	1,6	0,6	-0,5	-1,0	-0,4	-0,2	-0,1	-0,8	0,4	1,8	-1,0
Occupation	propriétaire	-1,2	1,4	-0,1	-0,5	-1,2	-0,9	-1,5	-0,4	1,1	-0,8	0,7	-0,8	-0,7	-0,8	-1,2	-0,7	1,3	0,8	-0,7	-1,2	-0,7	-0,5	0,5	-1,1	-1,6	1,1	-1,6
	locataire	-1,1	1,4	0,9	0,1	-0,2	-1,1	-1,0	0,9	0,8	-0,8	1,5	-0,5	-0,5	-0,5	-1,0	-0,3	1,4	1,4	-0,3	-1,0	-0,3	-0,4	0,2	-0,4	-0,4	1,9	-1,0
Ancienneté	au moins 4 ans	-1,3	1,2	1,1	-0,1	-0,5	-0,4	0,1	1,2	0,0	-1,3	1,5	-0,5	-0,4	-0,6	-0,9	0,3	2,0	0,2	-0,3	-0,9	-0,5	-0,3	0,1	-0,8	0,1	1,8	-1,0
	entre 1 et 4 ans	-1,0	1,7	0,2	0,2	-0,1	-0,9	-1,1	0,5	1,1	-0,5	1,5	-0,5	-0,5	-0,5	-1,1	0,0	1,6	1,1	-0,3	-1,0	-0,3	0,0	-0,1	-0,5	-0,4	1,9	-1,0
	moins d'un an	-1,2	0,5	1,6	0,0	-0,3	-0,7	-0,2	1,3	0,0	-1,1	1,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,9	0,5	1,9	0,3	-0,4	-0,8	-0,5	-0,4	0,4	-0,5	-0,4	1,8	-0,9
		-1,2	1,4	1,0	-0,3	-0,8	0,0	1,0	0,5	-0,2	-1,3	1,5	-0,5	-0,4	-0,6	-1,0	0,0	1,7	0,8	0,0	-1,1	-0,4	-0,7	0,0	-0,8	0,9	1,5	-0,9

Figure 9 : Modalités de gêne sonore ressentie rapportées aux profils sociaux (données centrées-réduites)

De même, l'ancienneté au sein du logement occupé semble conditionner cette déclaration de réveil : le constat contre-intuitif du nouvel arrivant plus rarement réveillé que l'ancien habitant s'impose. La question de la répétition et de l'accumulation de la gêne est ici posée : on peut supposer que l'ancien habitant, plus gêné dans la durée, estime être souvent réveillé, quand l'arrivant n'estime l'être que rarement, dans une logique d'effet « mémoire ». Une deuxième explication réside dans l'habitation au bruit, qui voudrait que les habitants ayant emménagé dans l'année aient une tolérance au bruit festif plus émue que ceux qui ont déjà vécu un certain temps dans leur logement. Cette hypothèse vient également compléter celle liée à l'effet d'âge : plus qu'une acceptabilité déclinant avec l'âge, un effet d'accumulation surviendrait avec le temps, rendant plus sensible au bruit.

La question de l'habitation au bruit, abordée lors d'entretiens semi-directifs menés très récemment, fait état d'une partition assez difficilement lisible. Si l'âge peut être considéré comme discriminant (les moins de 30 ans déclarant assez majoritairement s'habituer au bruit de la fête), un consensus émane autour de la prédictibilité du bruit de la fête. D'un côté, le brouhaha continu produit par un groupe de sortants permet aux yeux des entretenus une habitation, notamment du fait de son intensité relativement pérenne sur une période de temps connue (de 21 h 00 à 1 h 30 environ les jeudi, vendredi et samedi) et en des lieux identifiés. Ce type de bruit est régulièrement rapproché des bruits automobile, ferroviaire ou aéroportuaire, qui, si leur durée n'est pas continue, n'en possède pas moins un caractère prédictible. À l'inverse, les « accidents sonores » produits par les sortants, liés la plupart du temps à leurs mobilités, semblent interdire toute habitation : les cris, chants, sonnettes intempestives voire renversements de poubelles dans la rue sont imprévisibles à la fois dans le temps et l'espace, réveillant souvent et exacerbant la gêne sonore. Au-delà de l'habitation, certains travaux ont montré en géographie que la manière dont les institutions se saisissent du bruit, de même que le degré d'identification dans l'espace par les habitants avait une forte influence dans l'appréciation du bruit (Faburel, 2003). À la suite d'un anthropologue belge (Colon, 2012), nous considérons la gêne sonore comme « le produit paradoxal d'un travail actif de l'individu pour tenter de contrôler quelque chose qui précisément ne se laisse pas saisir ». La spécificité du bruit de la fête réside dans sa charge symbolique : tel un message, il contient à la fois un signifiant (le son) et un signifié (l'action qui produit ce son) qui amène l'auditeur à se positionner. En percevant un bruit festif, l'habitant compose avec les normes affiliées au bruit, mais plus précisément au bruit de la fête, dans un contexte nocturne et urbain central.

De la gêne à la plainte : tactiques individuelles et registres de justification

Nous traiterons ici des « mobilisations sociales ordinaires » (Bonny et al., 2012) des habitants, c'est-à-dire des concernements qui ne dépassent pas la sphère des discussions informelles voire de la plainte auprès d'institutions, et qui relèvent de tactiques individuelles. Les tentatives collectives pour faire face à la gêne feront l'objet de la prochaine partie. À la suite de travaux sur les plaintes dues au bruit de voisinage (Amphoux, Leroux, 1989), nous considérons qu'« une plainte exprime autre chose que ce qu'elle dit », du fait qu'elle traduit un positionnement

socio-spatial de l'habitant dans son lieu de vie, sa rue, son quartier, utile pour comprendre les cohabitations voire déjà certains conflits et rapports de force au sein des hypercentres nocturnes. Les modalités de réponses quant aux réactions et registres de justifications mobilisés par les habitants pour faire face à leur gêne sonore permettent d'appréhender leurs différents rapports à l'espace et positionnements sociaux.

Les réactions et registres de justification invoqués se recourent avec trois ou quatre profils sociaux (figure 10). D'un côté, les jeunes de moins de 25 ans, fraîchement locataires de leur logement, privilégient l'intervention personnelle pour protéger leur santé ou leur sommeil, non seulement auprès du voisin bruiteur ou du gérant du lieu de vie nocturne incriminé, mais s'adressent aussi à leur propriétaire afin d'obtenir des travaux d'isolation. De l'autre, des séniors de plus de 50 ans, retraités et propriétaires de leur appartement, se tournent vers le recours institutionnel directement, ou après avoir appelé la police, afin de dépasser la seule plainte voire de réprimer ce qu'ils considèrent comme les excès de la fête. Entre les deux, les jeunes trentenaires employés, ouvriers, professions intermédiaires ou chômeurs se rapprochent des comportements étudiants, en souhaitant discuter avec le bruiteur plutôt que de le sanctionner, mais développent aussi des tactiques « d'évitement » (port de bouchons d'oreilles, travaux d'isolation, aller dormir dans une autre pièce, etc.). Les habitants plus « installés », quaranténaires, hautement diplômés, cadres, professions intellectuelles supérieures ou indépendants, ont surtout recours à la police, voire portent plainte, souhaitant protéger leurs proches et notamment leurs enfants.

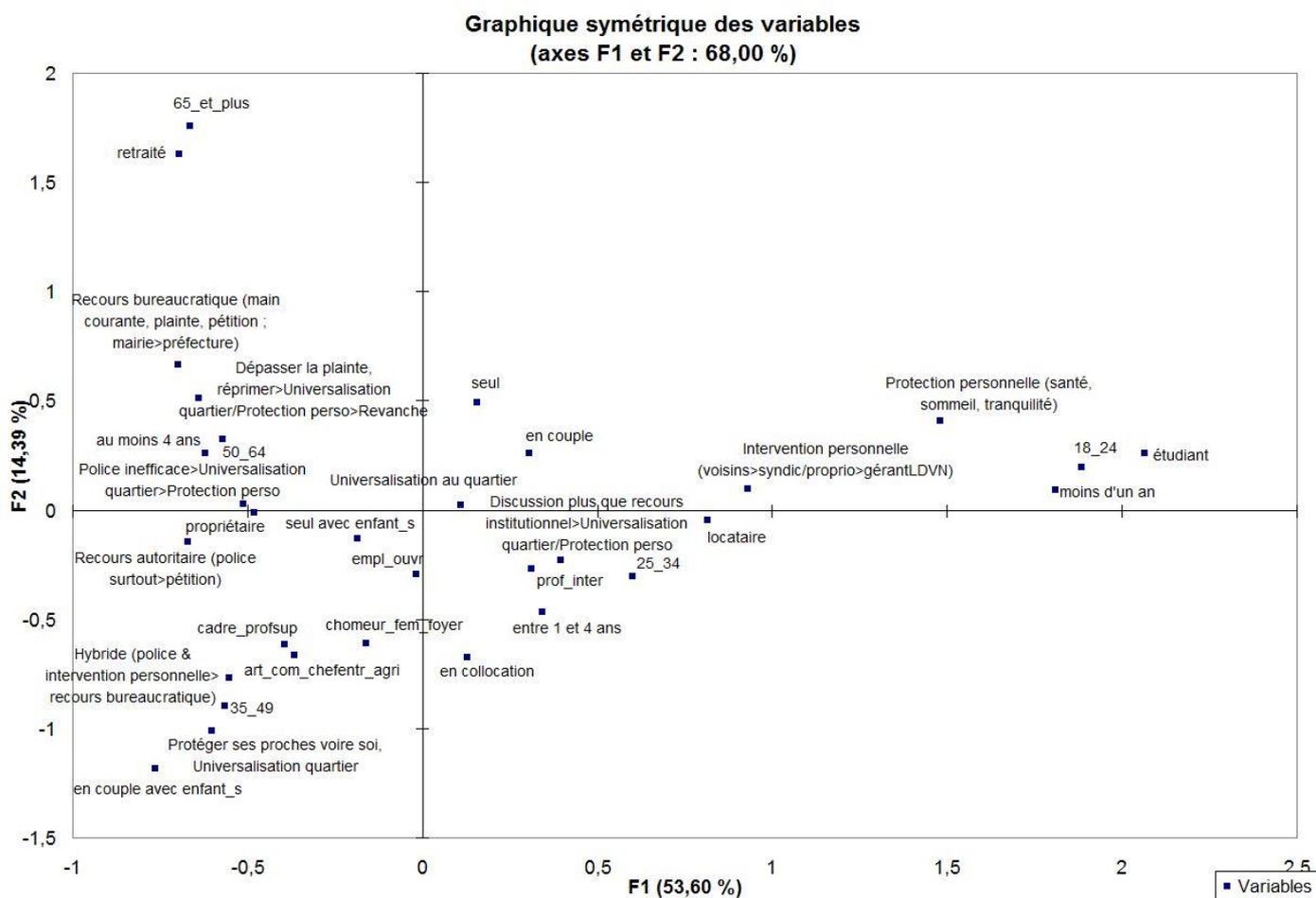


Figure 10 : Réactions et registres de justifications mobilisés rapportés aux profils sociaux (extrait ACM)

Encore plus que pour expliquer la déclaration de la gêne, une clé de lecture par effet d'âge, par capital social et symbolique s'impose ici pour appréhender les différentes tactiques d'adaptation des habitants. Si les étudiants cherchent à éviter de réprimer le bruit festif, c'est sans doute pour éviter de perdre la face à la fois par rapport à eux-mêmes (ils font la fête à d'autres moments) mais aussi au regard de leurs pairs : le fait d'appeler la police ou de porter plainte est essentiellement déconsidéré (entretiens à l'appui), d'où le fait qu'ils minimisent la réaction face à la gêne et cherchent une solution directement avec le bruiteur. Contrairement à cela, les riverains d'âge intermédiaire n'hésitent pas à assumer leur gêne sonore et font jouer des registres de justification faisant office de norme dans l'exercice de la plainte, avançant surtout l'impératif à être « productif » le lendemain au travail, ou la perturbation du sommeil comme atteinte à la santé. On peut aussi avancer que le capital social et symbolique du

père de famille de PCS supérieure et propriétaire joue d'abord en amont de la plainte (l'habitant se sent légitime d'appeler la police ou de porter plainte), ainsi qu'en aval, dans son traitement. Les services de police accordent peut-être plus d'importance à quelqu'un qui expose clairement sa gêne et s'appuie sur son statut de propriétaire voire sur ses réseaux d'interconnaissance. C'est peut-être ce qui explique chez les seniors le recours souvent direct aux institutions juridiques et politiques : ayant parfois eu recours à la police auparavant, ils sont les plus nombreux à déposer plainte ou à remplir une main courante, quand ils ne décident pas de signer une pétition contre le bruit festif, jugeant la plupart du temps l'action de la police inefficace.

Les deux registres professionnels et sanitaires cités précédemment sont régulièrement mobilisés l'un avec l'autre : une césure est clairement marquée entre jeunes étudiants et actifs. Si les premiers se contentent de déclarer être fatigués le lendemain d'une nuit de gêne, en y associant éventuellement des troubles du sommeil (un réveil par exemple, ou des difficultés d'endormissement), les seconds y ajoutent le stress et la nervosité. Plusieurs actifs entretenus ont fait état d'une différence de gravité dans le fait d'être gêné ou réveillé entre les jeunes étudiants d'une part, pour qui un éventuel manque de concentration à un cours le lendemain relève du tolérable et de l'autre, les actifs ayant « des responsabilités » professionnelles, pour qui une déconcentration est à proscrire. Certains jeunes étudiants considèrent même leur gêne comme sans grande conséquence, avançant cependant que leurs futures responsabilités (professionnelles comme familiales) changeront la donne et qu'ils seront plus intransigeants à l'avenir. L'hégémonie de la mise en couple, voire de la parentalité, l'injonction à la productivité transparaissent ici clairement, incorporées dans les représentations de chacun et reproduites dans les pratiques et discours. Si ces deux registres argumentaires auraient pu être mobilisés à propos de bruits aéroportuaires, ferroviaires ou automobiles, un troisième référentiel intervient non plus seulement relatif au bruit en général, mais en lien plus direct avec la fête. Si les entretenus reconnaissent presque unanimement son utilité à la pratique de la fête, qu'elle soit regrettée ou désirée chez ceux qui la font moins (actifs ou retraités) ou reconnue pour son utilité sociabilisante voire psychique (étudiants ou jeunes actifs), un hiatus apparaît autour de la « bonne » manière de faire la fête. Ainsi, nombre de cadres et de retraités sont tiraillés entre une vision de la fête à double-tranchant. Soucieux du « cadre de vie de leur quartier », ils voient dans la fête une marque d'animation et de vie de leur environnement proche, mais déplorent d'un autre côté ce qu'ils qualifient d'excès, estimant souvent que les pratiques festives d'aujourd'hui sont beaucoup plus extrêmes (alcoolisation, violences, durée, bruit, etc.) que les leurs, quand ils étaient plus jeunes.

De la gêne à la mobilisation : tentatives collectives et rapport aux institutions

Après les tactiques individuelles pour faire face à la gêne, nous nous intéressons au cas d'une mobilisation habitante collective à Caen. Il s'agit de savoir si le basculement d'un concernement privé à un mouvement collectif rendu public, une « mobilisation politique ordinaire » (Bonny & al., 2012), traduit pour l'habitant une gêne ressentie comme insupportable, ou une désaffection des institutions voire la volonté de ne pas déléguer son pouvoir en se mobilisant soi-même. L'émergence de collectifs d'habitants mobilisés contre le bruit de la fête – voire la fête tout court – dans l'arène politique est une porte d'entrée intéressante pour comprendre la transition entre une tension tacite et un conflit plus ouvert, entre une cohabitation difficile et une lutte pour l'appropriation de l'espace-temps des hypercentres nocturnes.

L'action collective du groupe d'habitants mobilisés à Caen s'est matérialisée par la production de lettres ouvertes adressées au maire, au préfet ainsi qu'aux journaux locaux à la fin du mois de septembre 2013. Nous reconstituerons d'abord le contexte d'émergence de ce collectif, avant d'en analyser les modalités d'actions et registres de justifications mobilisés à travers l'analyse de la lettre adressée au maire, que nous avons pu nous procurer.

La rue des Croisiers est une rue ancienne du centre-ville caennais, avec un bâti partiellement classé datant du xvii^e siècle. Elle constitue un passage d'entrée-sortie pour les flux de sortants du quartier Écuyère, mais comporte également un bar de nuit apprécié de ceux-ci. Dans la typologie des niveaux de bruits proposée précédemment, la rue était classée en zone "C", désignant un espace relativement calme avant 2h du matin du jeudi au samedi, mais pouvant effectivement devenir bruyant en fin de soirée (73 dB (A) en moyenne sur les trois soirs à partir d'1 h 30), du fait du passage des sortants ou de leur arrivée au bar de nuit. 7 habitants de la rue ont répondu au questionnaire, aussi, il nous paraît difficile de tirer des conclusions quant à leur fréquence de gêne déclarée (fortement hétéroclite au demeurant). Peut-être les habitants mobilisés n'ont-ils pas souhaité répondre à l'enquête, ne souhaitant pas publiciser davantage leur action. Il nous semble cependant intéressant de constater qu'une mobilisation de ce type

émerge en un espace qui n'est pas le plus bruyant du centre-ville, et de mentionner que celle-ci a été initiée et organisée par un cadre dont les appels à la police et les plaintes antérieurs n'avaient pas eu les résultats espérés, par ailleurs relativement proche du maire de l'époque et de deux de ses proches conseillers municipaux, ce qui peut constituer une première explication dans le déclenchement de cette action collective, comme l'esquissait la partie précédente.

Sur initiative de ce voisin excédé par le bruit produit par les fêtards passant, arrivant, repartant dudit établissement, des pourparlers avaient eu lieu quelques temps auparavant entre quelques riverains et les gérants du bar de nuit. En était ressorti qu'au physionomiste chargé de filtrer les entrées du bar incomberait la tâche supplémentaire d'intimer le calme et de faire se disperser rapidement les sortants, de façon à limiter la production de bruits de comportement. Avec la dégradation de quelques vitrines commerçantes de la rue (notamment par de l'urine et des vomissures), les quelques riverains déjà mobilisés trouvent bientôt l'appui de commerçants soucieux de conserver de bonnes conditions de travail. Enfin, la laborieuse traversée de la rue par un véhicule de secours une nuit de fin de semaine, du fait de la clientèle nombreuse du bar de nuit empiétant sur l'espace carrossable, décide quelques habitants et commerçants à s'adresser aux institutions directement. Si le concernement de quelques-uns et la confrontation avec le gérant de l'établissement de nuit peuvent être considérés comme des formes de mobilisations infrapolitiques (Scott, 2009) ou protopolitiques (Mauger, 2006), leur publicisation matérialisée par l'interpellation des institutions – à travers la production de lettres ouvertes – produit un basculement vers l'action collective organisée qui autorise l'emploi du terme de collectif.

La lettre ouverte adressée au maire inscrit la mobilisation dans un répertoire d'action collective (Tilly, Tarrow, 2008) préexistant et répond à un certain nombre de codes. En premier lieu, les formules de politesse induisent une posture respectueuse des institutions en place et consciente du pouvoir qu'elles sont en droit d'exercer. Deuxièmement, le corps du texte répond à la logique rationaliste prônant l'usage d'arguments et d'exemples. Troisièmement, la liste des signataires ayant paraphé la lettre ouverte fait état d'une passation de la lettre aux habitants de la rue toute entière, l'assimilant à une pétition ayant pour but d'élargir la base de légitimité (Contamin, 2002) du collectif, dans le cadre institué de l'exercice démocratique. Enfin, la référence aux textes de lois – une autre pétition passée au sein du quartier Écuyère menace même d'aller au contentieux – inscrit l'action dans le respect du droit (Melé, 2006), rappelant les institutions à leurs obligations légales.

Dans le détail, on peut distinguer les arguments suivant quatre thèmes. Un premier ensemble, d'ordre économique, renvoie à la norme de productivité. Dès l'en-tête de la lettre, les signataires ne se présentent pas uniquement comme des habitants (qui reversent donc leurs impôts locaux au destinataire) mais aussi comme des commerçants, des acteurs économiques à part entière. Les fauteurs de troubles auraient le luxe de se coucher tard en faisant la fête la nuit, tandis que ceux qui travaillent doivent se « lever de très bonne heure ». L'institution est d'une certaine manière mise au pied du mur puisque les usages récréatif et productif sont présentés comme inconciliables par les signataires. Le deuxième registre mobilisé est d'ordre juridique et sécuritaire. En rappelant les atteintes aux biens privés (« dégradations matérielles [des] devantures » par des souillures corporelles) et celles, potentielles, aux personnes (des bris de verre manquant de faire chuter les passants et qui « nuisent [...] à la pratique du vélo »), les signataires investissent le champ du droit en mettant en évidence un certain nombre d'infractions. Dépasant le simple constat, ce sont aussi des recommandations quant aux dispositifs à appliquer qui sont données à la municipalité, prônant l'augmentation des interpellations et de la présence policière afin de restaurer la « sécurité publique dans la rue des Croisiers ». Ce n'est que la simple « application de la loi » que demandent les riverains du collectif, qui déplorent au passage le cafouillage bureaucratique du maillage territorial de la police. On notera la déférence du propos, alternant confirmation de l'utilité des normes instituées et déploration du manque de moyens dont dispose la police, comme pour faire comprendre aux institutions qu'elles ont finalement les mêmes préoccupations que le collectif. De la sécurité publique, l'argumentaire dévie troisièmement vers la sécurité sanitaire, presque prophylactique. D'abord, le collectif rappelle la dangerosité de l'encombrement de la rue pour l'accès des personnels de secours. Les atteintes sur la santé et plus particulièrement le sommeil des riverains « excédés et épuisés » de même que celle des enfants sont aussi pointées. En comparant ensuite la situation micro-locale de la rue avec celle, médiatiquement connue à Caen, de la rue Écuyère, c'est plus largement la santé de la jeunesse caennaise dont se préoccupe le collectif, notamment les risques liés à l'alcoolisation et aux rixes qui s'en suivraient : « libations excessives », « vin mauvais », « altercations », etc. Faisant écho au registre de justification s'appuyant sur le droit, les textes de lois relatifs à l'ivresse sur la voie publique sont nommément cités, rappelant

aux autorités leur mission de préservation du bien-être voire de l'intégrité des personnes. Les riverains mobilisés se défendent finalement d'être réactionnaires, avançant que « les jeunes gens doivent pouvoir s'amuser à Caen, vivre pleinement leur jeunesse... mais dans les limites de la liberté des autres ». L'ultime thématique utilisée pour légitimer la démarche est identitaire voire territoriale : les « façades historiques » classées de la rue étant menacées, c'est un argument patrimonial qui pousse le collectif à « solliciter » le maire pour qu'il agisse, dans une sorte de doléance révérencieuse. Les riverains se disent obligés de nettoyer eux-mêmes les souillures dues à la fête, palliant ainsi la déficience des services communaux d'hygiène. Les doléances exprimées dans la lettre ouverte dépassent donc de très largement le domaine des nuisances sonores, et investissent finalement en creux la question plus générale de la fête et de la cohabitation urbaine dans son ensemble.

Ces différents arguments mobilisés procèdent d'une dialectique scalaire qui va du particulier au général afin de justifier l'action collective et d'en optimiser les potentiels bénéfiques. Dans un premier temps, le collectif ancre ses doléances dans le local, rappelant aux institutions l'appartenance territoriale (Faburel, 2003) de chacun des membres qui le compose et son expérience du lieu, afin de se constituer en expert d'usage. Les nuisances sonores et « excès de la fête » sont ainsi décrits en détail et délimités à l'échelle fine du jour et de l'heure. Dans un second temps, le collectif fait appel à des registres de justification (défense du cadre de vie, patrimoine, salubrité, sécurité, santé, etc.) qu'il tente d'universaliser lors du scale shift (Tilly et Tarrow, 2008) en tentant de partager des « mondes communs » avec les institutions vers lesquelles ses revendications s'adressent. C'est finalement en évitant de se placer dans le champ de la morale et du politique, prenant soin d'en appeler aux normes instituées (production, droit, sécurité, santé, patrimoine), que le collectif parvient à éviter le débat d'idée sur la place de la fête en ville la nuit, pourtant au cœur du conflit.

Un simple accusé de réception du maire a fait suite à la lettre ouverte, ouvrant ainsi l'horizon des formes de mobilisations souhaitables pour le collectif. Les stratégies d'évitement, d'incorporation ou au contraire de rejet de telles mobilisations par les pouvoirs institués mériterait une analyse développée qui n'est pas l'objet ici. Au plus peut-on avancer au vu de la multiplication des arrêtés préfectoraux (limitation des horaires d'ouvertures, fermetures administratives), des chartes et des dispositifs d'encadrement des pratiques festives (médiation de rue, campagne de sensibilisation aux risques liés à la fête, offre alternative type « Dazibao » à Rennes, etc.) que l'action institutionnelle s'oriente davantage vers l'incorporation des mobilisations habitantes et le contrôle de l'usage festif jugé potentiellement déviant dans la ville nocturne. À tel point que certains collectifs défendant inversement la libre pratique de la fête ont vu le jour à Paris très récemment (association Village-Timbaud, élections du Maire de la nuit, boycott de la fête de la musique, etc.), officialisant la lutte pour l'appropriation de l'espace-temps urbain nocturne qui demeurerait jusque-là relativement tacite.

Conclusion

La déconstruction sociale et géographique des groupes sociaux permet d'apprécier à la fois l'hétérogénéité des pratiques festives, dans les lieux, moments et manière de faire la fête, mais aussi, chez l'habitant, de cerner une exposition sonore reflet des inégalités du loger dans la ville, comme les différentes manières de se déclarer ou d'être gêné. L'analyse des questionnaires a mis en lumière le différentiel des manières de « faire avec » la gêne sonore, allant du micro-ajustement à la plainte, jusqu'à la mobilisation, fonction des positionnements des habitants dans l'espace social et pas uniquement de leur exposition. Les hypercentres festifs nocturnes sont non seulement marqués par des cohabitations parfois difficiles, mais aussi par des tentatives d'appropriation. Le collectif d'habitants étudié ne relève pas d'une mobilisation anti-institutionnelle, ni même vraiment institutionnalisante, en ce sens où celui-ci ne cherche pas réellement à concurrencer l'institution en place, la rappelant cependant à ses obligations légales. On pourrait dire qu'il s'agit d'un regroupement « para-institutionnel », puisqu'il reproduit en partie la structure en place par la réinsertion de son action dans le cadre institué de la loi et de la démocratie représentative. Enfin, en complément de la lecture des conflits et tentatives d'appropriation dans leur dimension spatiale, nous rappelons ici la pertinence d'une lecture complémentaire autour de la définition des rythmes et des temps quotidiens comme enjeux de conflit et de pouvoir (Lantz, 2012) en géographie.

Bibliographie

- Amphoux P., Leroux M., 1989. Le bruit, la plainte et le voisin – Tome 1, Le mécanisme de la plainte et son contexte, Grenoble, Centre de Recherche sur l'Espace Sonore, 284 p.
- Bonny Y., 2012. Mobilisations dans les espaces urbains centraux : le cas des pratiques festives à Rennes, in Bonny Y., Ollitrault S., Keerle R., Le Caro Y. (dir.), 2012. Espaces de vie, espaces enjeux, Rennes, PUR, p. 335-357.
- Bonny Y., Ollitrault S., Keerle R., Le Caro Y. (dir.), 2012. Espaces de vie, espaces enjeux, Rennes, PUR, 408 p.
- Charlier B., 2004. Qualité du cadre de vie, nuisances sonores et « capital spatial d'habitat » en milieu urbain : l'exemple de Pau, in Nuisances urbaines, Sud-Ouest Européen, n° 17, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 27-40.
- Cohen S., Spacapan S., 1984. The social psychology of noise, in Jones D. M., Chapman A. J. (eds.), Noise and society, Chichester, Wiley, p. 221-245.
- Contamin J.-G., 2002. Le mouvement des feuilles, usages de la pétition, Vacarme, n° 19, p. 40-45.
- Colon P.-L., 2012. Écouter le bruit, faire entendre la gêne, Communications, n° 90, p. 95-107.
- Deleuil J.-M., 1994. Lyon la nuit – lieux, pratiques et images, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 168 p.
- Desjeux D., Jarvin M., Taponier S. (dir.), 1999. Regards anthropologiques sur les bars de nuit, espaces et sociabilités, dossier sciences humaines et sociales, l'Harmattan, 209 p.
- Faburel G., 2003. Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction de territoires, L'Espace géographique, n° 32, p. 205-223.
- Freyssinet-Dominjon J., Wagner A.-C., 2003. L'alcool en fête : Manières de boire de la nouvelle jeunesse étudiante, Paris, L'Harmattan, 273 p.
- Guski R., 1999. Personal and social variables as co-determinants of noise annoyance, Noise and Health, n° 3, p. 45-56.
- Lantz P., 2012. L'espace et le temps quotidiens comme enjeu politique, in L'Homme et la société, 2012/3, n° 185-186, p. 45-57.
- Léobon A., 1999. Analyse multisources et cartographie de l'environnement sonore, Travaux du Carta, 1999, p 29-40.
- Mauger G., 2006. L'Émeute de novembre 2005 : une révolte protopolitique, Éditions du Croquant, Bellecombess-en-Bauges, 157 p.
- Melé P., 2006. Lutter contre les bruits de la ville : mobilisation du droit et production d'ordres locaux, p. 207-242, in Bourdin A., Lefeuvre M.-P., Melé P. (dir.), 2006. Les règles du jeu de l'urbain, Entre droit et confiance, Éd. Descartes & Cie, Paris, 316 p.
- Moreau C., Pecqueur C., 2009. Facteurs sociaux de régulation des consommations : ethnologie des soirées étudiantes en appartement, Les Cahiers de l'IREB, n° 19, p. 277 à 283.
- Moreau S., Pouvureau F., 2004. Les nuisances sonores en milieu urbain, l'exemple du quartier Victoire-Capucins à Bordeaux, in Nuisances urbaines, Sud-Ouest Européen, n° 17, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 3 à 26.
- Quesseveur E., 2001. Traitement spatial des impacts du bruit des transports terrestres, Thèse de Doctorat en Géographie, Grenoble, sous la direction de Dumolard P., 293 p.
- Ripoll F., Veschambre V., 2006. L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale, in Séchet R., Veschambre V., 2006. Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale, Rennes, PUR, 398 p.

Scott J. C., 2009. La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne, trad. Ruchet, O., Paris, Éd. Amsterdam, 269 p.

Tilly C., Tarrow S., 2008. Politique(s) du conflit : de la grève à la révolution, trad. Bouyssou R., Paris, Presses de Sciences Po, 396 p.

Woloszyn P., 1994. Étude du paramétrage d'un filtre acoustique du centre-ville nantais : détermination paramétrique des facteurs d'influence multisources de la perception du son en milieu urbain, Nantes, Mémoire de DEA de l'université de Nantes (ISITEM) EAN – EAG, 150-[15] p.